ter et parsois rectisser les pages que notre vieil historien, l'abbé Hébert, avait consacrées aux origines de la Ville et de ses voies de communication.

M. Lenoir demande s'il ne serait pas utile que notre Société prenne l'initiative de rassembler les dépositions sur ce qui s'est passé à Château-Thierry pendant le séjour des Allemands. Cette proposition est favorablement accueillie et M. Lenoir est chargé de préparer un projet d'ensemble sur l'organisation de cette enquête dont l'utilité est incontestable pour l'histoire de notre ville.

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 1916

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents: MM. J. Henriet, Fréd. Henriet, Mgr Péchenard, Maillard, Bachelet, Velly, Prieur, Maurice Henriet, abbé Rozelet, abbé Forest, Briet, Riboulot, Frémont, Dudrumet, Perthuisot, capitaine Durr, Leroux, Husson et Pommier.

Excusés: MM. DERAINE et LEGRAND.

Le procès-verbal de la séance du 3 août est lu et adopté.

Sur le point de quitter Château-Thierry, M. le docteur Charbonnier adresse ses remercîments à M. le Président ainsi qu'aux membres du Bureau qui ont bien voulu lui permettre d'assister aux séances de la Société pendant son séjour parmi nous.

Sur l'occupation de Charly par les Allemands en septembre 1914, M. Briet nous donne, avec ses impressions personnelles et le récit détaillé des faits qui se sont passés sous ses yeux, tous les renseignements qu'il a pu recueillir au cours d'une enquête minutieuse auprès de ceux de ses concitoyens dont . la bonne foi ne saurait être mise en doute.

M. Maurice Henriet se félicite avec raison d'avoir pris copie, avant la guerre, d'une grande partie des papiers trouvés dans la succession de l'académicien Thomas, car le couvent de Saint-Christophe, où ils ont été déposés, se trouve toujours sous le feu des artilleries française et allemande, et il y a toujours lieu de craindre sa destruction.

De ces papiers, notre collègue a extrait plusieurs lettres, dont une émane du marquis de Fraignes; il écrit à Thomas pour lui dire que son discours à la louange du grand Sully a été lu dans le petit cénacle littéraire tenu dans le château de Vic-sur-Aisne, et a été déclaré parfait à tous égards.

La correspondance laissée par Thomas contribue à nous faire connaître l'élégante société du xviiie siècle, ce n'est pas un document négligeable et nous devons savoir gré à notre érudit collègue d'en étudier les parties les plus curieuses et de lui donner le relief nécessaire.

L'Assemblée apprend avec peine le décès de M. Albert Marsaux, membre correspondant, capitaine d'infanterie territoriale; M. le Président adresse à sa famille ses sympathiques et vifs regrets.

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1916

Présidence de M. Jules HENRIET, président.

Membres présents: MM. J. Henriet, Fréd. Henriet, Prieur, Maillard, Bachelet, Pécriaux, Leroux, Lenoir, Pommier, abbé Forest, abbé Rozelet, Dudrumet, Riboulot, abbé Delbez, Perthuisot, capitaine Durr, Frémont et Legrand.

Excusés: Mgr Péchenard, abbé Guyot, Husson, Briet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. Legrand donne communication d'un exemplaire d'une de ces proclamations que les Allemands répandent dans nos